

Cas type HEV6b

SPECIALISÉ VIANDE SUR 150 HA, EN ZONE HERBAGÈRE



Naisseur extensif en vêlage de fin d'hiver-printemps, valorisant des surfaces en herbe importantes avec des brouards et des génisses de viande

Essentiellement localisé dans le Bassigny, la Thiérache et les Crêtes Préardennaises et l'Argonne, ce système permet de valoriser de grandes surfaces en herbe peu favorables aux cultures de vente, même si on peut parfois rencontrer quelques hectares de cultures à côté de l'herbe.

Les troupeaux sont de grande taille. La faible disponibilité en main-d'œuvre explique la spécialisation en viande et des conduites plutôt simplifiées.

Avec un chargement autour de 1,1 UGB/ha d'herbe, l'autonomie fourragère est atteinte grâce à une conduite rigoureuse des prairies, d'autant plus que la fertilisation est uniquement organique dans la plupart des situations. La surface fauchée est importante. La pratique du déprimage peut permettre d'étaler les dates de récolte. La fenaison et la récolte de la paille (pressage au champ) constituent des pointes dans le travail de saison.

Dans ces systèmes, la maîtrise des coûts est une priorité. Elle conditionne la rentabilité globale de l'exploitation. Un autre facteur de réussite est la conduite de la reproduction.

En phase de croisière, le disponible permet d'assurer l'autofinancement et de faire vivre décemment une famille. La situation est cependant fragile car l'exploitation ne repose que sur une production et le système est dépendant de l'extérieur pour l'approvisionnement en concentrés et paille.

L'installation, y compris dans le cadre familial, est particulièrement difficile et ne peut se faire que progressivement compte tenu de l'importance du capital engagé.



L'ASSOLEMENT

Les sols sont de type limono-argileux et argilo-calcaire.

Les prairies ont un bon potentiel. La présence de parcelles inondables limite la fauche précoce des fourrages.

L'utilisation judicieuse des fumiers de dépôt et la bonne gestion des surfaces en herbe permettent de s'affranchir de toute fertilisation minérale.

Les besoins en paille sont importants. Ils sont couverts par des achats dans les zones céréalières voisines. Avec des perspectives de développement de débouchés non agricoles pour la paille, on assiste à une certaine tension sur les disponibilités et les prix pratiqués. Par ailleurs, la récolte de paille au champ nécessite une bonne organisation du chantier de récolte, les céréaliers souhaitant que les parcelles soient dégagées très rapidement.

LES MOYENS DE PRODUCTION

1 famille – 1,8 UTH

150 ha de SAU
dont 150 ha d'herbe

104 vaches Charolaises
169 UGB
1,13 UGB/ha SFP

LES VENTES

Animaux vendus

23 vaches de réforme
50 brouards
24 à 25 génisses de viande
soit 51 180 kg de viande vive

Assolement du système

Prairies permanentes
150 ha



Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Même si les performances techniques ne sont pas la priorité dans ce type de système, le niveau proposé constitue cependant un premier objectif à atteindre.

Le logement en stabulation libre de l'ensemble des animaux limite la pénibilité du travail hivernal. La reproduction est essentiellement assurée au pâturage par des taureaux de monte naturelle. Dans certains cas, l'insémination artificielle est utilisée pour améliorer le niveau génétique et/ou assurer des vêlages plus faciles sur génisses. Elles sont alors mises à la reproduction avant la mise à l'herbe.

Les vêlages ont lieu en décembre-janvier pour les génisses et entre février et avril pour les vaches. Les primipares ayant souvent un intervalle entre vêlages plus long, elles vêleront l'année suivante à partir de février, comme le reste des vaches. L'intérêt de cette période de vêlage est de faire coïncider la période où les besoins alimentaires des vaches en lactation sont les plus importants avec celle de la pousse de l'herbe. Ainsi, la

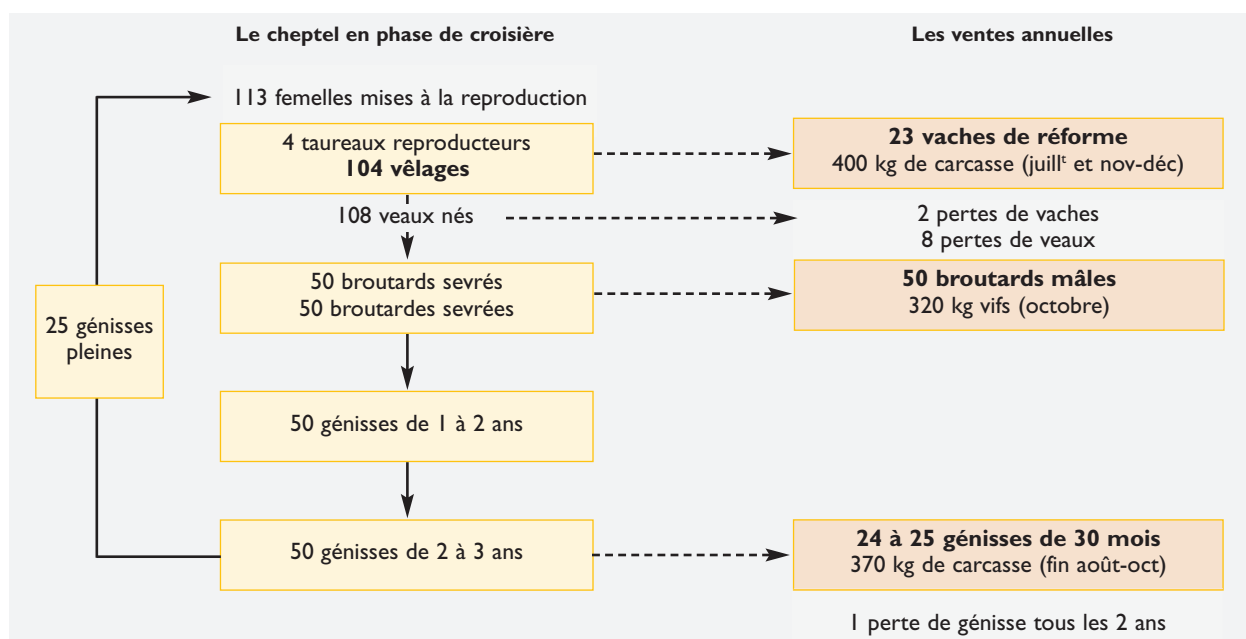
croissance des veaux est assurée par un pâturage de qualité, ce qui limite les coûts alimentaires.

Il est important que les vêlages ne se prolongent pas au-delà du mois d'avril, de façon à éviter de rentrer les broutards en bâtiment avant la commercialisation. La vente des broutards intervient en automne, à une période où les cours ne sont pas toujours favorables ; mais leur coût de production est très bas.

Les génisses de viande sont vendues à partir de fin août, à l'âge de 30-32 mois, après une finition à l'herbe.

La croissance des broutards est soutenue au besoin par une complémentation modérée au pâturage (1 150 g/j). Les broutardes ne sont pas complémentees et assurent une croissance de 950 g/j. La recherche de performances supérieures peut être onéreuse dans ce type d'exploitation ne disposant pas de céréales pour l'autoconsommation.

Schéma de fonctionnement



Les performances

Reproduction	
→ Taux de gestation	92 %
→ Taux de prolificité	104 %
→ Taux de mortalité	7 %
→ Productivité numérique	89 %
→ Renouvellement	24 %
→ % de femelles inséminées	22 %
→ Date moyenne de vêlage	22 fév.

Croissance	
→ Broutards	1 150 g / j sevrés le 30/10 : 340 kg à 250 j
→ Broutardes	950 g / j sevrées le 09/11 : 290 kg à 260 j

Production brute de viande vive		
51 180 kg	→ par UGB	303 kg
	→ par vache vêlée	492 kg
	→ par ha SFP	341 kg

LE SYSTÈME FOURRAGER

La récolte des fourrages

Le système fourrager repose uniquement sur l'herbe ; une bonne exploitation de celle-ci est donc la clef de la réussite.

Le chargement (1,13 UGB/ha) est proche du niveau maximum compatible avec l'accès à l'autonomie fourragère dans ce type de système sans fertilisation minérale.

Pour y parvenir, il est nécessaire de :

- limiter la surface de pâturage au printemps à 40 ares/UGB, afin de pouvoir faucher au minimum 50 % de la surface en première coupe.

- réaliser une deuxième coupe sur au moins un tiers des surfaces fauchées afin de conforter les stocks hivernaux.

Compte tenu de la période de vêlage retenue, les besoins hivernaux du troupeau sont plutôt faibles (vaches gestantes et animaux à l'entretien). Une alimentation à base de foin fauché mi-juin leur convient très bien.

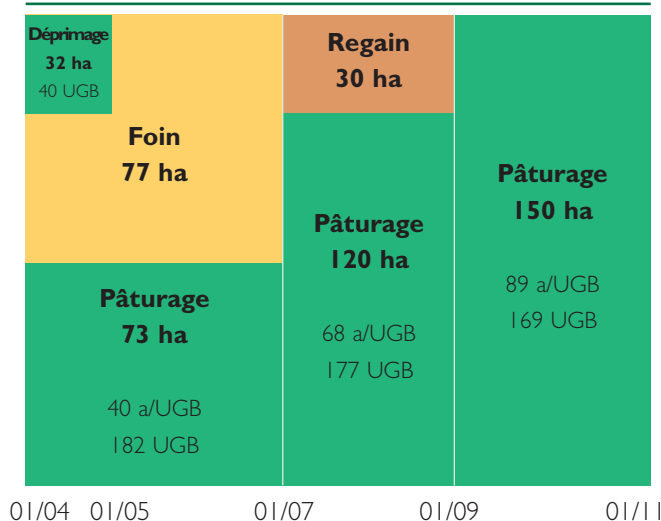
Suivant les surfaces à faucher en 1^{ère} coupe, le déprimage peut permettre de retarder les dates de fauche sur une partie de la surface à faucher, tout en maintenant une bonne qualité de fourrage. Il est cependant nécessaire d'arrêter le déprimage fin avril pour ne pas compromettre les rendements de foin.

Récolte des fourrages

Fourrage	Date de récolte	Surface (ha)	Fertilisation minérale avant fauche (U/ha)	Rendement (tMS utile/ha)
Foin tardif	15-25 juin	77	0 N	4,0
Regain	1 ^{er} août	30	0 N	1,2

Une partie du foin est réalisée après déprimage

Schéma d'utilisation des surfaces



La conduite du pâturage

Les génisses de 2 ans peuvent être mises à l'herbe sur des parcelles saines, dès fin mars, en respectant de faibles chargements (80 ares/UGB). Ces parcelles seront libérées vers fin avril pour être fauchées vers le 25 juin.

En fonction du parcellaire, les vaches au pâturage sont séparées en plusieurs lots de 20 à 30 animaux, en tenant compte de l'âge et du sexe des veaux.

Au printemps, le niveau de chargement se situe autour de 40 ares/UGB (à partir du 1^{er} mai).

En cas de déficit fourrager à partir du 15 juillet, les veaux mâles sont éventuellement complétés au pâturage (maximum 150 kg par veau), afin de faciliter une commercialisation automnale, surtout pour les veaux nés en mars-avril.

LA FERTILISATION

La bonne valorisation des fumiers est un objectif prioritaire. Les 1 100 t de fumier produites sont épandues à une dose de 20 t/ha, ce qui permet annuellement la fumure d'environ 1/3 des surfaces : les parcelles destinées uniquement à la fauche reçoivent du fumier tous les 2 ans, les autres ont un apport tous les 3 ans.

La fertilisation organique permet de couvrir les besoins en azote, phosphore et potasse. La mise en dépôt permet l'épandage d'un produit évolué. Cette pratique évite les problèmes d'appétence et de salissement des prairies.



L'ALIMENTATION

Le bilan fourrager est équilibré. L'absence d'autres fourrages à récolter sur l'exploitation ou de céréales pouvant fournir de la paille alimentaire oblige à constituer un stock de report en foin (équivalent d'un mois d'hivernage au moins) en année favorable, de façon à ne pas être déficitaire en cas d'année sèche. Si les stocks sont insuffisants malgré cela, il faudra recourir à l'achat de paille alimentaire, distribuée prioritairement aux animaux ayant le moins de besoins.

L'alimentation du troupeau est à base de foin et regain ; ce dernier étant réservé aux vaches ayant vêlées et aux génisses de 1 à 2 ans.

En terme de complémentation, le système est conduit de façon économe. Les quantités de concentrés distribués sont très limitées : 1,5 kg/j après vêlage pour les génisses et 1 kg/j pour soutenir la croissance des génisses d'un an pendant tout l'hiver. Les brouards sont complétés au pâturage, à partir du 15 juillet, en cas de déficit fourrager. Enfin, la finition des génisses et d'un tiers des vaches de réforme (vaches ayant perdu leur veau et réformes volontaires) se fait à l'herbe avec l'apport de 2 kg de concentrés pendant 45 à 60 jours. Les autres vaches de réforme, rentrées vides, sont finies à l'auge avec 4 kg de concentrés pendant 2 mois.

Fourrages en matière sèche par jour

Catégorie	Période	Foin
104 VA avant vêlage	138 j	12 kg
25 VA après vêlage	74 j	13 kg
4 taureaux	166 j	13 kg
50 génisses de 1 à 2 ans	178 j	6 kg
50 génisses de 2 à 3 ans	147 j	8 kg
16 vaches de réforme	60 j	10 kg
finition auge		
TOTAL BESOINS		326 t
TOTAL RÉCOLTE		344 t



Concentrés en matière brute par jour

Catégorie	Période	Concentré 18 % MAT	Minéraux (5-25)
104 VA avant vêlage	92 j		50 g
25 VA après vêlage	74 j	1,5 kg	50 g
4 taureaux	105 j		50 g
50 boutards	92 j	1,5 kg	
50 génisses de 1 à 2 ans	178 j	1 kg	50 g
7 vaches de réforme en finition pâture	60 j	2 kg	
16 vaches de réforme en finition auge	60 j	4 kg	
24 génisses en finition pâture	45 j	2 kg	
TOTAL BESOINS		25 t	1,3 t

CRITÈRES REPÈRES

FOURRAGES

Prévoir 1 991 kg MS par UGB hivernée

CONCENTRÉS (y compris 10 kg de sel/UGB)

28 t pour le troupeau

273 kg par vache allaitante

168 kg par UGB

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME FOURRAGER

- 0,5 tMS/ha en moins en 1^{ère} coupe

39 tMS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 31 t de paille + 12 t de concentrés pour équilibrer le bilan fourrager.

- 5 ha de fauche en moins en 1^{ère} coupe

20 tMS de fourrage récolté en moins. Cela correspond à 16 t de paille + 6 t de concentrés pour équilibrer le bilan fourrager.

AUTONOMIE FOURRAGÈRE : 105 %

